



LE PEUPLE D'ABORD

Le journal du Cabinet du Président de la République

Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales



PRÉSENTATION DES VŒUX ENTRE LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI ET LE CORPS DIPLOMATIQUE

EDITÉ PAR LA CELLULE DE COMMUNICATION
N°209 DU 03 AU 05 FEVRIER 2024 | TÉL : +243 892 673 151



***Félix-Antoine Tshisekedi
Président de la République
Chef de l'État***

SOMMAIRE

IL A DIT.....	3
▣ L'éditorial.....	4
▣ Échange des vœux Tshisekedi-Diplomates.....	6
▣ Félix Tshisekedi hausse le ton.....	11
▣ État et Administration du territoire.....	14
▣ 122ème Conseil des Ministres.....	20
▣ DNT promeut l'éducation.....	28
▣ La semaine du Président de la République.....	29
▣ ANALYSE.....	30

IL A DIT

« Avec votre accompagnement, nous sommes parvenus, en 5 ans, à rendre à la RDC, ses lettres de noblesse au sein de la Communauté des Nations. »

« Je tiens à rassurer tous nos partenaires, publics et privés, nationaux comme internationaux, de notre volonté à maintenir le niveau d'engagement, jusqu'ici enregistré, avec la Communauté internationale

« Cette mandature sera également celle de la réaffirmation, par le prochain Gouvernement, de notre engagement à lutter contre le réchauffement climatique, en accordant une attention particulière à la transition énergétique et à la matérialisation du projet de fabrication des batteries électriques poursuivi en partenariat avec la République de Zambie et soutenu par les Etats-Unis d'Amérique»

« Je tiens à exprimer ma gratitude envers la communauté internationale pour son soutien indéfectible et souhaite à l'occasion de ce nouveau quinquennat renforcer avec elle la coopération bilatérale et multilatérale dans tous les secteurs de la vie nationale»

« CLe gouvernement rappelle son droit et son devoir de prendre toutes les dispositions requises pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre pays et sécuriser nos populations ainsi que leurs biens. Nul n'a le droit de l'en empêcher »

Une sélection de
Bernard Tshishimbi

Étoile filante !

Au palmarès des pays ayant déjà remporté la Coupe d'Afrique des nations (CAN), la République démocratique du Congo se pointe à la cinquième place avec deux titres remportés en 1968 et 1974. La RDC partage cette cinquième place avec l'Algérie et la Côte d'Ivoire. À la rédaction de cette lettre, les Léopards congolais s'apprêtent à croiser le Sily national de la Guinée en quart de finale de la CAN qui, pour la troisième depuis sa création en 1957, se joue en Côte d'Ivoire. La dernière fois que l'équipe nationale de la RDC a atteint ce stade de la compétition, remonte à 2017 au Gabon, où elle avait été sortie par le Ghana. Deux ans plus tôt, la RDC avait terminé troisième de la CAN Gabon-Guinée équatoriale comme en 1998 au Burkina Faso.

Cinquante ans séparent désormais les Congolais de la dernière CAN que leur équipe nationale avait ramenée au pays, en 1974, la coupe Moseka. Dans un pays majoritairement jeune, il est clair que nombreux de la population congolaise actuelle n'avaient vécu cet événement. Les anciens racontent aux plus jeunes les exploits de Ndaye, de Kalala, Kakoko, Tshimen Buanga, Mayanga, Saio Mokili et autres, une histoire reçue telle une légende au point que certains refusent d'y croire. Depuis l'avènement de la télévision en couleurs, des chaînes câblées et plus récemment des réseaux sociaux, l'Afrique a plutôt été aux couleurs égyptiennes, camerounaises, ghanéennes, nigérianes, algériennes et ivoiriennes. L'équipe nationale de la RDC, passée de Léopards à Simba (Lion) avant de redevenir Léopards, changeant au passage, trois fois les couleurs de son drapeau et de son maillot sans oublier le défilé d'équipementiers et de sélectionneur, continue de courir derrière une nouvelle étoile. Cinquante ans après, les fauves congolais font à nouveau parler d'eux sur le continent, grâce à des prestations mémorables lors de la CAN 2023. Plus que trois matchs pour rattraper cette troisième étoile traitée de filante par plus d'un. Bonne chance.

Erik Nyindu Kibambe

LPDA

LISEZ ET FAITES LIRE



Le Président Félix Tshisekedi

PRÉSENTATION DES VŒUX ENTRE LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI ET LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le mardi 30 janvier au Palais de la nation, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a présidé la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux avec le corps diplomatique accrédité en République Démocratique du Congo (RDC). Cet événement était marqué par deux discours prononcés tour à tour, selon les usages protocolaires, par le doyen du corps diplomatique en RDC et le Président de la République.



Quelques membres du corps diplomatique

« Le corps diplomatique souhaite accompagner la RDC dans la mise en place des institutions qui seront issues des élections générales du 20 décembre 2023. Nous appelons de tous nos vœux à l'émergence effective et réussie de la RDC sous votre mandature », a dit Martin Chungong Ayafor, Ambassadeur du Cameroun et Doyen du corps diplomatique en RDC.

Pour sa part, le Chef de l'État a remercié le corps diplomatique pour son « soutien indéfectible » et

a rassuré que « la RDC demeurera un espace de coopération ouvert à tout partenariat gagnant-gagnant dans le strict respect des lois nationales, et conformes à son nouveau projet de société. »

CRISE SÉCURITAIRE DANS L'EST : LE CHEF DE L'ÉTAT RESTE FERME

Face au corps diplomatique, le Président Tshisekedi a rappelé la position du pays sur l'agression dont il est victime dans l'Est : « mon gouvernement réitère le

caractère non négociable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC. »

« Aucun dialogue ne peut et ne pourra intervenir avec notre agresseur tant qu'il occupera, quelle qu'en soit l'étendue, une portion de notre territoire », a poursuivi le Chef de l'État, rassurant que les Forces armées de la RDC (FARDC) demeureront, quoi qu'il en coûte, commises à la poursuite de l'ennemi jusqu'à son dernier retranchement.

PRÉSENTATION DES VŒUX ENTRE LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI ET LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le Président Tshisekedi a par ailleurs lancé un appel pressant aux instances onusiennes, à l'Union Africaine et aux organisations régionales pour que soient initiées des sanctions ciblées à l'encontre des responsables rwandais et du M23 qui violent la souveraineté de la RDC.

La cérémonie s'est clôturée par une séance de salutations entre le Président de la République et les différents diplomates.

Carol Lumingu



Le Président de la République et le doyen du corps diplomatique en RDC



presidence.cd

LE CHEF DE L'ÉTAT A REMIS DES HYPER GUIDES DES AGENTS DE DOUANE À LA DGDA

Sous le haut patronage du Président Félix Tshisekedi, la Cellule d'innovation et de changement de mentalités (CICM) a organisé, le vendredi 26 janvier dernier à l'hôtel Hilton Kinshasa, une cérémonie de distribution des hyper guides de l'agent de douanes, en faveur des cadres et agents de la Direction générale des douanes et accises (DGDA).



Organisé à l'occasion de la journée internationale de la douane célébrée le 26 janvier de chaque année, cet événement s'inscrit dans la matérialisation de la volonté du Chef de l'État de lutter contre la corruption et autres antivaleurs dans le secteur de la douane.

« Les hyper guides sont des recueils des textes servant des principes directeurs ordonnés regroupant différentes matières qui font partie de la branche douanière », a déclaré Jacques

Kangudia, Coordonnateur de la CICM.

Il estime que les Hyper guides « sont d'excellents outils de conscientisation des agents publics œuvrant dans le secteur de la douane ».

Au nom du Président de la République, le vice-premier Ministre de la Fonction Publique a procédé à la distribution symbolique de quelques hyper guides aux cadres et agents de la DGDA. Par la même occasion, Bernard Kabese Musangi, Directeur général de la DGDA a

remis des certificats de mérite aux partenaires ainsi qu'au personnel de cette régie financière, qui se sont démarqués au cours de l'année 2023.

Le thème retenu pour la célébration annuelle de la journée internationale de la douane 2024 était: « Pour une douane mobilisant ses partenaires historiques et nouveaux autour d'objectifs clairs ».

Chris MUMPAKANI

FÉLIX TSHISEKEDI PROMET D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DES AMBASSADES ET DIPLOMATES CONGOLAIS À L'ÉTRANGER

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi, s'est entretenu, le jeudi 25 janvier 2024 à Kinshasa, avec une délégation d'ambassadeurs congolais en poste à l'étranger, dans le but d'améliorer les conditions des ambassades et du travail des diplomates congolais.



Les ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République Démocratique du Congo ont, lors de ces entretiens, saisi l'occasion de mettre sur table les doléances liées à l'exécution de leur mission.

Balumuene François, ambassadeur de la RDC en Chine, a fait savoir que le Chef de l'État, attentif à leur voix, a pris note pour construire et réhabiliter les ambassades congolaises à l'étranger.

« Le Président de la République nous a exprimé sa volonté réelle de mettre les ambassades et les diplomates dans de meilleures conditions, afin de défendre les couleurs de notre pays. Il y aura un programme de réhabilitation et de modernisation des ambassades et chancelleries là où nous en avons, un programme d'acquisition là où nous sommes

locataires et un programme de construction dans des pays où nous avons des terrains assez grands», a-t-il déclaré, au sortir de l'audience.

À en croire Balumuene François, ces programmes seront exécutés par le gouvernement pour permettre aux ambassades congolaises de « rendre des services que le Chef de l'État leur a demandés afin de donner au monde une belle image de la RDC, qui est en train de remonter aujourd'hui ».

Notons que cette délégation composée d'une trentaine d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République démocratique du Congo était conduite par Christophe Lutundula, Vice-Premier Ministre des affaires étrangères.

Parmi les ambassadeurs reçus par le Président de la République, nous citons: l'ambassadeur de la

RDC au Burundi, Willy Mulamba Mabika, l'ambassadeur au Gabon François Luamba, l'ambassadeur au Vatican Deo Gratias Ndangano, l'ambassadeur en Angola Constantin Kalala, l'ambassadeur au Sénégal Christophe Muzungu, l'ambassadeur en Grèce Micheline Matadi Muleba, l'ambassadeur en Allemagne Louise Nzanga, l'ambassadeur au Kenya John Nyakeru, l'ambassadeur au Qatar Valérie Lusamba, l'ambassadeur au Brésil Benoît Mibanga, l'ambassadeur en Tanzanie Jean-Pierre Massala, l'ambassadeur en France Émile Ngoy Kayongo, l'ambassadeur au Canada Joska Kabongo Ngoy, l'ambassadeur en Turquie Rachidi Djuma, l'ambassadeur au Royaume Uni Ndolamb Ngokwey, l'ambassadeur au Congo-Brazza Justin Inzun,...

Christian Kusema

FÉLIX TSHISEKEDI PROMET D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DES AMBASSADES ET DIPLOMATES CONGOLAIS À L'ÉTRANGER

Quelques jours après la cérémonie de son investiture, le Président de la République, Félix Tshisekedi a présidé, le vendredi 26 janvier 2024 à la cité de l'Union Africaine, la 122ème réunion du Conseil des ministres



Le Chef de l'État a évoqué le déroulement de la cérémonie de son investiture, en qualité de Président de la République Démocratique du Congo, intervenue le 20 janvier 2024 à Kinshasa. Le Président de la République a indiqué que cette cérémonie a mis fin à l'exercice de son premier mandat confié par le peuple le 24 janvier 2019 et vient d'ouvrir la voie à un nouvel horizon dont l'objectif demeure la réalisation d'un Congo plus uni, plus en sécurité et plus prospère.

Selon le compte-rendu du Conseil des ministres, au milieu des hôtes de marque venus nombreux parmi lesquels plus d'une dizaine des Chefs d'État et de gouvernements, des représentants de haut niveau et de manière générale, de la

communauté internationale dans sa plus grande diversité. Le peuple congolais a eu une nouvelle fois l'occasion, non seulement de témoigner de sa maturité et de son hospitalité, mais aussi et surtout de réitérer son adhésion à son projet de société, cette offre politique lui présentée lors de la campagne électorale.

Il a tenu à rappeler l'importance que revêt ce jour pour chacun des membres du gouvernement. En cette période transitoire qui précède la formation d'un nouveau gouvernement, outre le maintien de la concorde et de la cohésion dans l'action gouvernementale, il y a nécessité d'accompagner l'installation relative à la réalisation des six engagements et initiatives qui ont été promis aux congolais.

Le Président Tshisekedi a réitéré "ses remerciements à toutes les parties prenantes ainsi que toutes les Congolaises et Congolais sans lesquels cette belle cérémonie d'investiture n'aurait pas été possible".

Pour rappel, le cinquième Président de la République démocratique du Congo a été réélu pour un mandat de cinq ans, à l'issue de la présidentielle de décembre 2023. Il a été officiellement investi le samedi 20 janvier dernier, au stade des Martyrs à Kinshasa et a reçu du président de la Cour constitutionnelle, les attributs du pouvoir dont le drapeau et une médaille en or.

Sandra Mbombo

FÉLIX TSHISEKEDI HAUSSE LE TON

Lors du Conseil des ministres du vendredi 26 janvier 2024, le Chef de l'État a condamné une fois de plus les actes d'intolérance et de traitements inhumains sur le territoire de la République Démocratique du Congo



Se référant à sa communication faite lors de la 120ème réunion du Conseil des ministres de décembre dernier, le Président Félix Tshisekedi a jugé inadmissibles les traitements dégradants et les actes d'intolérance, particulièrement des femmes lors de la campagne électorale. Il a constaté malheureusement certaines images et vidéos qui

circulent dans le seul but de semer la panique dans la population. Voilà pourquoi il a rappelé la tolérance zéro pour ces comportements : " ceux-ci n'ont aucune place sur notre territoire et leurs auteurs doivent être poursuivis et déferés devant les cours et tribunaux ", a-t-il martelé. Le Chef de l'État a instruit le Vice-Premier Ministre, Ministre

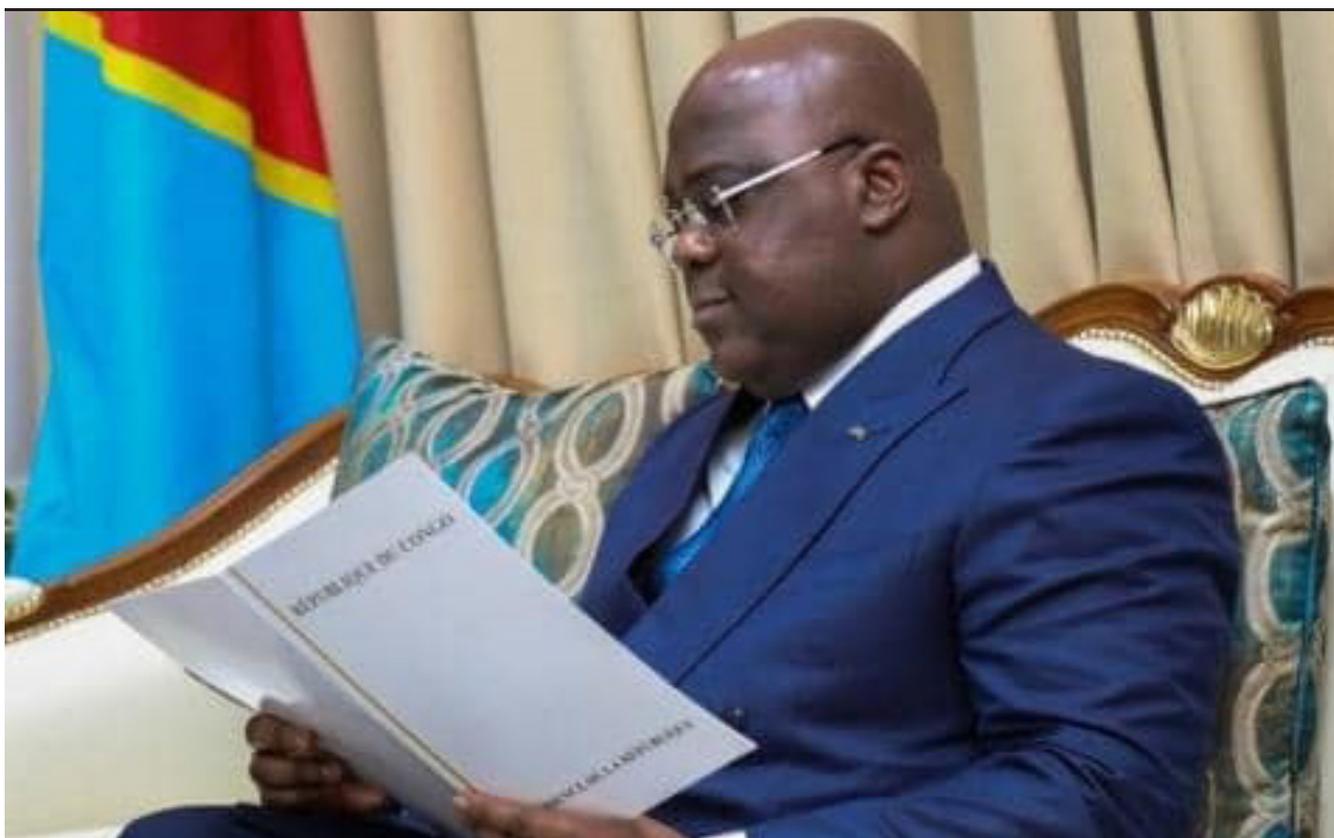
de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières, ainsi que la Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des sceaux avec l'appui des autorités provinciales et des services de sécurité, pour que toute la lumière soit faite sur ce fléau.

Jules Tshitumbayi



LE CHEF DE L'ÉTAT MARTÈLE SUR LA REDYNAMISATION DU CADRE DE COLLABORATION ENTRE LES REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES ET LES INSTITUTIONS NATIONALES

Dans sa communication lors de la cent-vingt deuxième réunion du Conseil des ministres du Vendredi 26 janvier 2024, le Président de la République Félix Tshisekedi a rappelé aux membres du gouvernement que d'importantes réalisations ont été accomplies au sein de l'appareil diplomatique avec pour but, soit d'innover, de corriger ou encore de redynamiser des pans entiers de notre administration afin d'assurer le bien-être collectif.



D'après le garant de la nation, cette volonté s'est notamment traduite dans l'administration des Affaires étrangères, de même que la capacité des diplomates à continuellement assurer la sauvegarde des intérêts partout où ils étaient discutés.

Les recommandations de la 12ème conférence diplomatique tenue en février 2022 sont en cours d'application : tout comme l'engagement exprimé lors du Conseil des ministres du 10

novembre 2023 et repris dans son programme quinquennal celui appelant à la réforme de l'académie diplomatique congolaise.

Le Chef de l'État a, pour ce faire, encouragé le gouvernement à redoubler d'efforts pour donner plus de résultats notamment pour le maintien d'une bonne collaboration entre les ambassades et les différentes institutions, administrations voire les services nationaux dont

elles se veulent politiquement une émanation à l'étranger.

En définitive, le Président Tshisekedi a invité le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et Francophonie, sous la supervision du Premier ministre, à table d'ores-et-déjà sur la redynamisation des différentes commissions intergouvernementales et interservices existant à cet effet.

Guylain KABALUNDI

ÉTAT ET ADMINISTRATION DU TERRITOIRE EN PLUS DE LA SITUATION SÉCURITAIRE ÉVOQUÉS EN CONSEIL DES MINISTRES

La situation sécuritaire reste relativement calme sur toute l'étendue de la RDC, en dépit de quelques cas d'insécurité signalés dans la partie Est, précisément dans la cité de Mweso, située à 100 km au Nord de Goma. Une région stratégique tant sur le plan économique qu'opérationnel dans cette partie de la province du Nord-Kivu.

Au moins 19 personnes ont été tuées dans cette cité, selon le porte-parole de l'armée, le lieutenant-colonel Guillaume N'djike, qui a signalé que ces bombardements ont également blessé 27 autres civils dans un communiqué lu sur les antennes de la télévision Nationale. L'armée a attribué l'attaque au groupe rebelle M23, parrainé par le Rwanda. Cette information et tant d'autres concernant la sécurité du pays ont été évoquées au cours de la CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES.

1. État et administration du Territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'État de siège en Ituri et au Nord-Kivu.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population est demeuré généralement calme sur l'ensemble du territoire national et a été marqué notamment par :

- L'organisation impeccable de la cérémonie d'investiture du Président de la République, Chef de l'État ;
- La présence significative et éloquente des Chefs d'État africains à la prestation de serment du Président de la République, Chef de l'État, réélu



pour un second mandat. Au chapitre du banditisme et de la criminalité dans la ville de Kinshasa, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait part au Conseil de l'ouverture, le vendredi 26 janvier 2024, des audiences foraines en procédure de flagrance dans l'enceinte de son Ministère. Cela fait suite aux récentes opérations des forces de l'ordre qui ont réussi à mettre la main sur plusieurs centaines de délinquants qui terrorisent au quotidien nos paisibles compatriotes. La justice tant militaire que civile est à pied d'œuvre. Il est question de mettre fin à ce fléau du banditisme urbain et de la criminalité qui connaissent une courbe ascendante.

2. Situation sécuritaire

En complément au rapport du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a rapporté des cas d'affrontements violents, d'incursions des terroristes ADF/

MTM, de CODECO et de ZAIRE. Il a souligné le renforcement continu en effectifs ainsi qu'en matériels des différentes positions des M23/RDF.

Dans le territoire de Rutshuru particulièrement, il a été signalé d'une part, le recrutement forcé des jeunes par les terroristes M23/RDF ; et d'autre part, la résistance des patriotes Wazalendo contre cette coalition.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a rassuré que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo restent déterminées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'État.

Dans la partie Ouest du pays, il a été constaté un regain de l'activisme des insurgés Yaka dits Mobondo. Les causes de la persistance de ce phénomène ont été passées en revue et des dispositions idoines ont été prises quant à ce.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

Blandine Nzovo Niangasa

LA MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE NDJILI

LE GOUVERNEMENT INFORMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

Intervenant, à l'occasion de la 123ème réunion du Conseil des ministres du 26 janvier 2024, le ministre des Transports et Voies de communication, a présenté l'état d'avancement des travaux de modernisation de l'aéroport de Kinshasa-Ndjili. Il a rappelé le contexte de ce projet grandiose, sous la coordination du Premier Ministre et conformément aux orientations du Président de la République données lors de la 97ème réunion du Conseil des ministres.



Pour le ministre des Transports et Voies de communication, à ce jour le gouvernement a mobilisé deux grandes expertises pour l'élaboration des instruments juridiques, financiers et techniques, particulièrement pour la conclusion d'un protocole d'accord et la convention de collaboration avec la société turque Milvest. Au terme des principaux préalables, quelques actions ont déjà été réalisées. Parmi ces actions, il y a entre autres, le désengagement de la société chinoise attributaire initial du marché des travaux de modernisation de l'aéroport de Ndjili; la collecte des données nécessaires à l'étude de faisabilité et autres documents connexes par la société Milvest auprès de

la Régie des Voies Aériennes (RVA); la validation de la partie congolaise des documents soumis par la société Milvest. Sur ce point précis, le cabinet conseil d'avocats HLW basé à Paris (France) a apporté son assistance dans la revue et la négociation d'un accord portant sur une concession ayant pour objet la modernisation, l'agrandissement, la gestion, l'exploitation et la maintenance de l'aéroport de Kinshasa-Ndjili. Cette intervention a largement contribué à l'amendement du projet de collaboration de manière à être le plus équitable possible, à partir des observations formulées par le gouvernement et la RVA. Quant aux derniers réglages, le

Conseil a appris qu'ils se feront dans le cadre du comité de suivi qui a pour tâche d'assurer l'harmonisation du projet d'accord de collaboration avec le plan directeur et les études de faisabilité, la validation après amendement du plan directeur et des études de faisabilité ; la validation du business plan. Le ministre des Transports et Voies de communication a rassuré le Conseil, qu'il n'existe pas d'obstacle pour la réalisation des travaux de modernisation de l'aéroport de Ndjili. La pose de la première pierre interviendra suivant l'agenda du Président de la République.

Chris Mumpakani



INVESTITURE

FÉLIX TSHISEKEDI A EXPRIMÉ SA GRATITUDE À SES INVITÉS ET À TOUS LES CONGOLAIS

Quelques jours après la cérémonie de son investiture, le Président de la République, Félix Tshisekedi a présidé, le vendredi 26 janvier 2024 à la cité de l'Union Africaine, la 122ème réunion du Conseil des ministres.



Le Chef de l'État a évoqué le déroulement de la cérémonie de son investiture, en qualité de Président de la République Démocratique du Congo, intervenue le 20 janvier 2024 à Kinshasa. Le Président de la République a indiqué que cette cérémonie a mis fin à l'exercice de son premier mandat confié par le peuple le 24 janvier 2019 et vient d'ouvrir la voie à un nouvel horizon dont l'objectif demeure la réalisation d'un Congo plus uni, plus en sécurité et plus prospère.

Selon le compte-rendu du Conseil des ministres, au milieu des hôtes de marque venus nombreux parmi lesquels plus d'une dizaine des Chefs d'État et de gouvernements, des représentants de haut niveau

et de manière générale, de la communauté internationale dans sa plus grande diversité. Le peuple congolais a eu une nouvelle fois l'occasion, non seulement de témoigner de sa maturité et de son hospitalité, mais aussi et surtout de réitérer son adhésion à son projet de société, cette offre politique lui présentée lors de la campagne électorale.

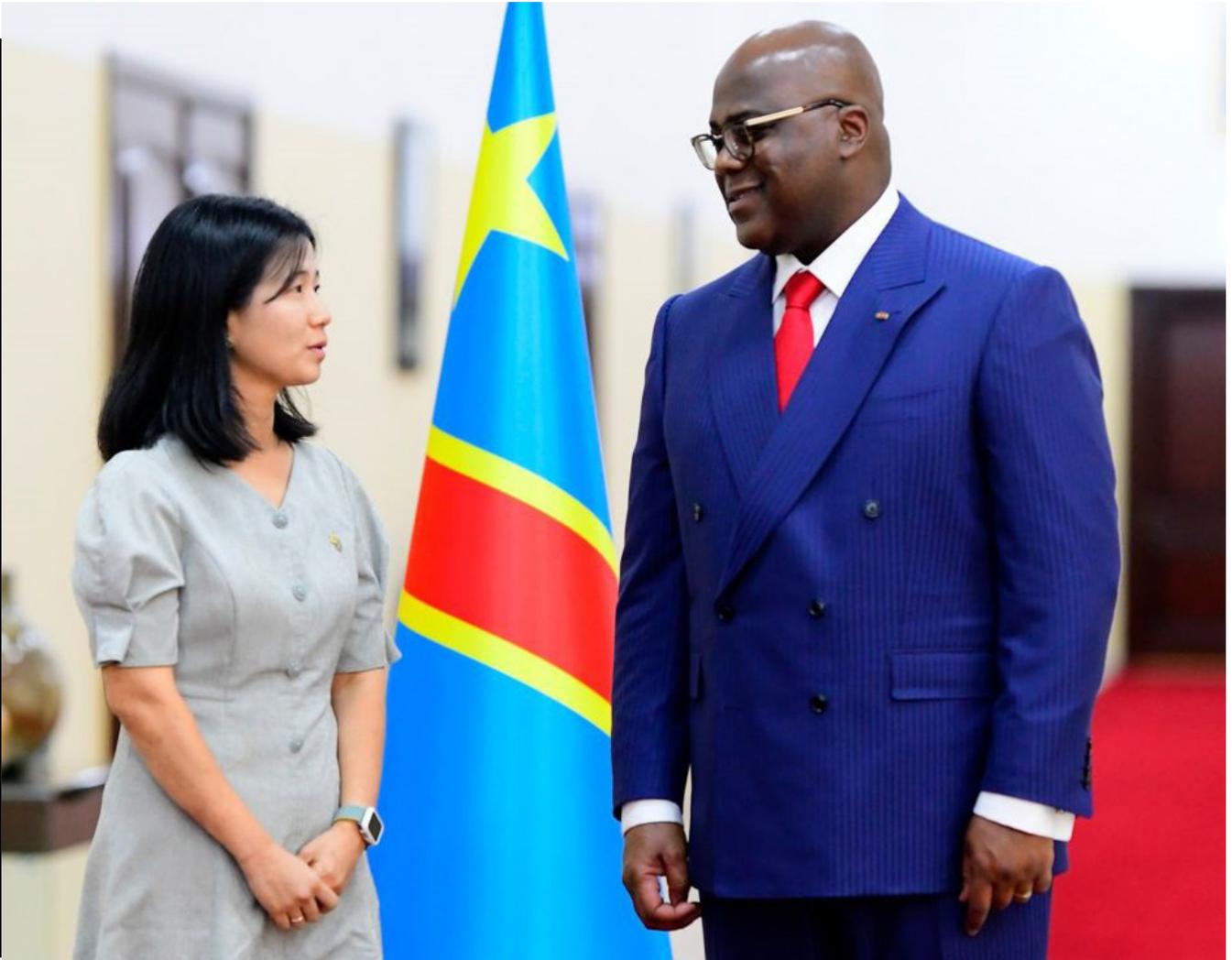
Il a tenu à rappeler l'importance que revêt ce jour pour chacun des membres du gouvernement. En cette période transitoire qui précède la formation d'un nouveau gouvernement, outre le maintien de la concorde et de la cohésion dans l'action gouvernementale, il y a nécessité d'accompagner l'installation relative à la réalisation des six engagements et initiatives qui ont

été promis aux congolais.

Le Président Tshisekedi a réitéré "ses remerciements à toutes les parties prenantes ainsi que toutes les Congolaises et Congolais sans lesquels cette belle cérémonie d'investiture n'aurait pas été possible".

Pour rappel, le cinquième Président de la République démocratique du Congo a été réélu pour un mandat de cinq ans, à l'issue de la présidentielle de décembre 2023. Il a été officiellement investi le samedi 20 janvier dernier, au stade des Martyrs à Kinshasa et a reçu du président de la Cour constitutionnelle, les attributs du pouvoir dont le drapeau et une médaille en or.

Sandra Mbombo





COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES



Vendredi 26 janvier 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la cent-vingt-deuxième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 26 janvier 2024. Trois (03) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'information ;
- III. Approbation de relevés de décisions du Conseil des Ministres.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat, a porté essentiellement sur cinq (05) points, à savoir :

1. De la cérémonie d'Investiture et de la continuité des Institutions Evoquant la cérémonie de son investiture en qualité de Président de la République

Démocratique du Congo intervenue le 20 janvier 2024, le Chef de l'Etat a indiqué que cette cérémonie, qui a clos solennellement l'exercice de son premier mandat confié par le peuple, le 24 janvier 2019 ; vient d'ouvrir la voie à un nouvel horizon dont l'objectif demeure la réalisation d'un Congo plus uni, plus en sécurité et plus prospère.

Au milieu d'hôtes de marque venus nombreux, parmi lesquels, plus d'une vingtaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement, de Représentants de Haut niveau, et de manière plus générale, de la communauté internationale dans sa plus grande diversité — le Peuple congolais a une nouvelle fois eu l'occasion, non seulement de témoigner de sa maturité et de son hospitalité ; mais aussi et surtout, de réitérer son adhésion à son projet de société, offre politique lui présentée lors de la campagne électorale.

Il a tenu à rappeler l'importance que revêt ce jour pour chacun des membres du Gouvernement, en cette période transitoire qui précède la constitution du nouveau Gouvernement.

En ce que, outre le maintien de la concorde et de la cohésion dans l'action gouvernementale, il y a nécessité d'accompagner l'installation des jalons

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES



relatifs à la réalisation des six engagements et des initiatives prioritaires promis aux Congolais. Le Président de la République a réitéré ses remerciements à toutes les parties prenantes ainsi que toutes les Congolaises et tous les Congolais sans lesquels cette belle cérémonie d'investiture n'aurait été possible.

De la Redynamisation des structures de régulation du marché de l'emploi Le Président de la République est déterminé à offrir des solutions pragmatiques aux problèmes socio-économiques rencontrés par nos concitoyens, parmi lesquels le chômage. Il a fait de la création d'emploi le premier engagement de son nouveau mandat. Car, l'emploi constitue l'un des déterminants majeurs de toute croissance inclusive et du développement économique.

En effet, avoir un emploi qui procure un revenu que ce travail soit qualifié ou non qualifié, intellectuel ou manuel, constitue une source d'épanouissement personnel, et permet au travailleur tant du secteur privé que public, d'apporter quotidiennement sa contribution à la création de la richesse nationale. Considérant la nécessité de renforcer la régulation, assurer la promotion et l'accompagnement du

marché de l'emploi, qui doit faire rencontrer les offres d'emploi et les demandeurs d'emploi, le Président de la République a chargé le Gouvernement de veiller à la redynamisation des structures publiques d'accompagnement du marché de l'emploi, notamment l'Office National de l'Emploi (ONEM) afin qu'il devienne réellement la courroie de transmission essentielle des offres et des demandes d'emploi. Pour ce faire, le Premier Ministre devrait veiller à ce que tous les Ministres concernés collaborent étroitement afin que les actions suivantes soient réalisées au cours du premier trimestre de cette année :

Mener une campagne de communication pour une meilleure connaissance de l'ONEM par la population active ;

Accroître les antennes ou représentations de l'ONEM en favorisant la collaboration avec les maisons communales, progressivement sur toute l'étendue du territoire national

Favoriser une meilleure collaboration entre les organisations patronales et toutes les structures du marché de l'emploi afin de partager les renseignements portant sur le marché du travail,

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES



l'évaluation des besoins actuels et futurs des profils d'emploi recherchés par les entreprises pour encourager les demandeurs d'emploi à opter pour des filières offrant des débouchés ;

Mettre en place des mesures incitatives encourageant les entreprises à réserver un quota aux nouveaux diplômés sans expérience professionnelle, pour favoriser ainsi l'accès des jeunes diplômés en quête d'une première expérience professionnelle.

De l'inadmissibilité des actes d'intolérance et des traitements inhumains sur le territoire national. Se référant à sa communication faite lors de la 120ème réunion du Conseil des Ministres du 29 décembre 2023, le Président de la République a réitéré l'inadmissibilité des traitements inhumains et dégradants, de même que les actes d'intolérance, particulièrement vis-à-vis des femmes, à la suite d'informations documentées lui parvenues et qui faisaient état de la commission desdits actes, notamment lors de la campagne électorale. Malheureusement, il y a lieu de constater, comme le démontrent certaines images et vidéos insoutenables qui circulent, la

poursuite de ces actes inhumains qui n'ont d'égal que la barbarie de leur perpétrateurs qui, en sus de semer la panique, font le lit de l'instabilité et de l'apparition de conflits communautaires au plus grand dam de nos populations.

Le Président de la République a tenu à rappeler la tolérance zéro pour ces comportements et ces actes d'une gravité incommensurable. « Ceux-ci n'ont aucune place sur notre territoire et leurs auteurs demeurent d'être poursuivis et déférés devant les cours et tribunaux », a-t-il insisté. Il reste convaincu que ce n'est que par la répression juste et proportionnelle, sans concession ni remords, que nous parviendrons à rétablir l'ordre et permettre à nos concitoyens, de même que tous ceux qui ont choisi nos villes et villages comme lieux de résidence, de recouvrer leur quiétude. Conformément à son engagement d'offrir plus de sécurité et d'exiger plus d'efficacité des services publics, il a de nouveau lancé un appel au Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, et à la Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, avec l'appui des autorités provinciales et les services de sécurité, pour que toute la lumière soit

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

faite sur ce fléau.

De la journée internationale de la douane
Ce vendredi 26 janvier 2024, en marge de la journée Internationale de la douane, la Cellule d'Innovation et de Changement de Mentalités (CICM) a procédé en son nom, à la remise des ouvrages « hyperguides de l'agent de douanes » édition spéciale Président de la République avec comme particularité, l'intégration du Cahier Spécial du Président de la République pour la Prévention et la lutte contre la corruption et les antivaleurs dont le lancement de la campagne de sensibilisation a eu lieu le 26 janvier 2023. En mettant à la disposition du douanier Congolais ces outils, en ce début de son deuxième mandat, le Président de la République envoie un message clair, non seulement au douanier Congolais, mais aussi à tout acteur concerné par cette activité, combien il est déterminé à éradiquer les antivaleurs dans ce secteur de l'économie nationale pour ainsi accélérer la mobilisation des recettes dans ce secteur vital pour la nation.

Ce qui entraînera la maximisation des performances douanières en République Démocratique du Congo. Avec le lancement de la distribution par la CICM, sous la supervision du Ministre des Finances s'ouvre aussi la distribution à tous les agents de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), partout où ils travaillent. Cet effort logistique de distribution est assuré en collaboration avec le partenaire Africa Union Financial Service pour s'assurer que chaque douanier reçoive son kit. A l'heure du numérique et d'innovations managériales, il tient à poursuivre les efforts d'innovation, notamment dans la finalisation de la version électronique interactive, qui est annoncée pour le début du deuxième semestre de cette année, en collaboration avec les différents partenaires de la DGDA dans ce projet. Le Président de la République a demandé au Premier Ministre, au Ministre des Finances et aux autres Ministères concernés à la fois par l'innovation, la maximisation des recettes de l'Etat, et la bonne gouvernance, de travailler avec la Cellule d'Innovation et de Changement de Mentalités (CICM) pour le suivi de ce projet et sa

mise en œuvre dans différentes régies financières et les différentes entreprises publiques de la République, pour ainsi donner à l'Etat les moyens de sa politique.

De la redynamisation du cadre de collaboration entre nos représentations diplomatiques et nos institutions nationales Le Président de la République a tenu à rappeler que d'importantes réalisations ont été accomplies au sein de l'appareil diplomatique avec pour but, soit d'innover, de corriger ou encore de redynamiser des pans entiers de notre Administration afin d'assurer notre bien-être collectif.

Cette volonté s'est notamment traduite dans l'Administration des Affaires Étrangères dont les attermoissements avaient pour effet d'atténuer, parfois de contraindre, la noble et effective représentation de notre Nation dans les capitales étrangères, de même que la capacité de nos diplomates à continuellement assurer la sauvegarde de nos intérêts partout où ils étaient discutés. Les recommandations de la 12ème Conférence diplomatique tenue en février 2022 sont en cours d'application ; tout comme l'engagement exprimé lors du Conseil des Ministres du 10 novembre 2023, et repris dans son Programme quinquennal, celui appelant à la réforme de l'Académie diplomatique Congolaise.

Le Gouvernement a été encouragé à redoubler d'efforts pour donner plus de résultats, notamment pour le maintien d'une bonne collaboration entre nos Ambassades et les différentes Institutions, Administrations voire les Services nationaux dont elles se veulent politiquement une émanation à l'étranger.

Il a invité le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères et Francophonie, sous la supervision du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à tabler d'ores-et-déjà sur la redynamisation des différentes Commissions intergouvernementales et interservices existant à cet effet. 6 Intervention du Premier Ministre : Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a commencé par adresser, au nom du Gouvernement, ses vives félicitations au Président de la République, Chef de l'Etat, pour sa prestation de

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

serment historique, qui a eu lieu, à Kinshasa, le 20 janvier 2024, devant une vingtaine de Chefs d'État et de délégations ainsi que de nombreux invités de marque représentant leurs pays respectifs.

Par la présence significative de ces différentes délégations de haut niveau, la mémorable cérémonie du Stade des Martyrs confirme non seulement le dynamisme de notre diplomatie impulsée grâce au leadership du Président de la République, mais également la reconnaissance internationale du choix incontesté du Peuple congolais sur son auguste personne. Le Premier Ministre a également salué la force et la pertinence du discours d'investiture du Chef de l'Etat, qui donne des objectifs clairs pour le nouveau quinquennat, à savoir :

la création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat ;

la protection du pouvoir d'achat des ménages, par la stabilisation du niveau de l'inflation et la maîtrise du taux de change ;

la sécurisation de notre territoire et la préservation de nos intérêts par la restructuration profonde de notre appareil de sécurité et de défense ;

la diversification de notre économie par la transformation locale de nos produits agricoles et miniers bruts ;

l'accès aux services de base par la consolidation de la Couverture Santé Universelle, de la Gratuité de l'Enseignement et des acquis du PDL 145T ;

le renforcement de l'efficacité de nos services publics.

Ces objectifs prioritaires constituent la référence fondamentale pour le Programme d'actions du prochain Gouvernement. Sur un autre chapitre, le Premier Ministre, saluant le bon déroulement du processus électoral en cours, processus qui confirme l'ancrage de la culture démocratique dans la vie nationale, avec notamment, pour la toute première fois, l'organisation des élections au niveau communal, a rassuré que le Gouvernement continue de suivre les différentes opérations à venir. 7 Pour cela, il a réitéré sa détermination à poursuivre soutien financier et sécuritaire du Gouvernement à la CENI pour la conclusion de

tout le cycle électoral prévu. De la même manière et en toute responsabilité, le Gouvernement demeure attentif aux préoccupations de divers ordres exprimées par nos populations pour la bonne tenue de ces scrutins.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'Etat de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population est demeuré généralement calme sur l'ensemble du Territoire national ; et a été marqué notamment par :

L'organisation impeccable de la cérémonie d'investiture du Président de la République, Chef de l'Etat ;

La présence significative et éloquente des Chefs d'Etat Africains à la prestation de serment du Président de la République, Chef de l'Etat, réélu pour un second mandat. Au chapitre du banditisme et criminalité dans la Ville de Kinshasa, le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait part au Conseil de l'ouverture, ce vendredi 26 janvier 2024, des audiences publiques foraines en procédure de flagrance dans l'enceinte de son Ministère. Cela fait suite aux récentes opérations de nos forces de l'ordre qui ont réussi à mettre la main sur plusieurs centaines de délinquants qui terrorisent au quotidien nos paisibles compatriotes. La justice tant militaire que civile est à pied d'œuvre. Il est question de mettre fin à ce fléau du banditisme urbain et de la criminalité qui connaissent une courbe ascendante. Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire En complément au rapport du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES



Nationale et Anciens Combattants a rapporté des cas d'affrontements violents, des incursions des terroristes ADF/MTM, de CODECO et de ZAIRE. Il a souligné le renforcement continu en effectifs ainsi qu'en matériels des différentes positions des M23/RDF. Dans le territoire de Rutshuru particulièrement, il a été signalé d'une part, le recrutement forcé des jeunes par les terroristes M23/RDF ; et d'autre part, la résistance des patriotes Wazalendo contre cette coalition.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a rassuré que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo restent déterminées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'Etat. Dans la partie ouest du pays, il a été constaté un regain de l'activisme des insurgés Yaka dits Mobondo.

Les causes de la persistance de ce phénomène ont été passées en revue et des dispositions idoines ont été prises quant à ce.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Deux notes d'information relevant du secteur des Transports Le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement a présenté aux membres du Conseil deux notes d'information.

La première note concernait l'état d'avancement

des travaux préparatoires de la modernisation de l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa par la Société MILVEST. Agissant, sous la coordination du Premier Ministre, conformément aux orientations du Président de la République données lors de la 97ème Réunion du Conseil des Ministres du 05 mai 2023, le Gouvernement a mobilisé une grande expertise pour l'élaboration des instruments juridique, financier et technique particulièrement pour la conclusion d'un Protocole d'Accord et la Convention de Collaboration avec la Société turque MILVEST. 9 En termes de principaux préalables, il a été accompli à ce jour :

(i) le désengagement de la société chinoise WIETC, attributaire initial du marché des travaux de modernisation de l'aéroport international de Kinshasa/N'djili ;

(ii) la collecte des données nécessaires à l'étude de faisabilité et autres documents connexes par la société MILVEST auprès de la RVA ;

(iii) la validation par la partie congolaise des documents du Projet soumis par la Société MILVEST. Sur ce point précis, l'assistance du Cabinet conseil d'Avocats «HF W» basé à Paris en France dans la revue et la négociation d'un Accord portant sur une concession ayant pour objet la modernisation, l'agrandissement, la gestion, l'exploitation et la maintenance de l'aéroport de Kinshasa/ N'djili a contribué à l'amendement du Projet d'accord de collaboration de manière à être le plus équitable possible à partir des observations formulées par le Gouvernement et la Régie des Voies Aériennes (RVA). Quant aux derniers réglages, ils se feront dans cadre du Comité de suivi qui a pour tâches d'assurer :

(i) l'harmonisation du Projet de l'Accord de Collaboration avec le Plan directeur et les Etudes de faisabilité ;

(ii) la validation, après amendements, du Plan directeur et des Etudes de faisabilité ;

et, (iii) la validation du Business-plan.

Le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement a rassuré qu'il n'existe, à ce jour, aucun obstacle au début des travaux, c'est-à-dire à la cérémonie de la pose de la première pierre qui devrait se faire selon l'agenda du Président de la République, Chef de l'Etat.

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES



Il a précisé que le nouvel aéroport et ses dépendances s'étendront sur une superficie de 800.000 m² ; l'aéro-ville et la zone cargo sur environ 100.000 m². Quant à la deuxième note d'information, elle était relative à l'évolution satisfaisante de la relance de l'exploitation de la compagnie nationale Congo Airways SA. A ce sujet, le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement a rassuré que les fonds mis à la disposition de Congo Airways SA ont permis à la compagnie nationale de prendre en leasing deux aéronefs de type Boeing 737 série 800 et de reprendre l'exploitation effective le 21 novembre 2023 avec six escales majeures sur 15 habituellement desservies. Les autres escales devant l'être dès la fin du mois de février avec l'acquisition en location de trois autres aéronefs Embraer 190 de 90 places et un troisième Boeing 737-800 déjà acquis en location sur fonds propres du fait de l'augmentation de la demande sur le marché. Un Boeing 777-200 ER pour le long courrier est également en cours de négociation. La pérennisation de cette relance se fera grâce à la mise à disposition de la dotation gouvernementale en faveur de CONGO AIRWAYS SA pour permettre la réalisation des perspectives à court terme au plan national, régional et continental. Le Conseil a pris acte de ces deux notes d'information.

II.6. Situation des inondations à Kinshasa et dans 15 autres provinces Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a fait le point de la situation des inondations à Kinshasa et dans 15 autres provinces du pays. En effet, des inondations meurtrières ont été signalées récemment dans plusieurs agglomérations le long des principaux cours d'eau du pays.

Le monitoring réalisé par le mécanisme de veille humanitaire a confirmé ses alertes et la situation des inondations, allant de la période de novembre 2023 à janvier 2024, a touché 72 territoires dans 16 provinces du pays. 282.665 ménages ont été touchés, 221 compatriotes ont perdu la vie et 625 cas de blessés ont été répertoriés et pris en charge. Quant aux dégâts d'infrastructures de base, il a été dénombré 67.519 maisons, 1.528 écoles, 267 Etablissements des soins de santé, 211 marchés et 146 routes endommagés. Les provinces de l'Equateur, du Sud-Ubangi, de Kinshasa, de la Tshopo sont les plus touchées par ces inondations. La ville de Kinshasa est aussi affectée d'une manière particulière et dramatique.

La cité du Fleuve est sous eaux. Plusieurs quartiers sont inondés suite à la montée excessive des eaux du fleuve Congo et des nombreuses rivières qui jonchent la ville (quartiers Mososo et Ndanu dans la commune de Limete, quartier Bitshakutshaku à Barumbu).

A côté de ces inondations, les alertes des glissements de terrain à la suite des pluies diluviennes et des cas de naufrage ont été remontées. Les glissements de terrain ont été notifiés à Bukavu, à Kamituga dans le Sud-Kivu, à Kananga dans 11 la province du Kasai- Central, à Kamonia dans la province du Kasai et à Matadi dans la province du Kongo- Central. Les évaluations des risques des urgences de santé publique ont mentionné que 16 sur 26 provinces du pays ont un risqué élevé. Après analyse de la situation au cours d'une réunion avec les parties prenantes (Gouvernementales et des organisations de la coopération) en date du 29 décembre 2023, le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a rassuré avoir pris des mesures et actions de santé publique afin de prévenir les épidémies et sauver les vies des populations affectées. Les besoins urgents ont été identifiés et évalués afin d'organiser des interventions plus efficaces. Le Conseil a pris acte de

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES



Le Conseil en réunion

cette Note d'information.

III. APPROBATION DE RELEVES DE DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté deux relevés de décisions prises respectivement lors de :

(i) la 121ème Réunion ordinaire du Gouvernement tenue le vendredi 12 janvier 2024 ;
et, enfin, (ii) la septième Réunion restreinte du Conseil des Ministres tenue le mercredi 24 janvier 2024.

Avant de clôturer le Conseil des Ministres, le Président de la République a donné la parole au Ministre des Sports pour faire le point de l'état moral de nos Léopards football, à 48 heures du match de confrontation directe avec les pharaons d'Egypte dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule en Côte d'Ivoire. Il a rassuré que le moral des joueurs, de l'entraîneur et de toute l'équipe est au zénith et que l'équipe est bien sereine, sous l'encadrement du coach.

Le Président de la République a aussi voulu s'enquérir de la situation et des dispositions mises en place pour soutenir les supporters qui ont fait le déplacement de la Côte d'Ivoire pour être aux côtés de notre équipe nationale durant cette compétition. 12 Un échange a été ouvert de manière unanime, les membres du Gouvernement ont salué la qualification des Léopards. Le Président de la République qui échange, à chaque fin de match, avec le Coach et tout le staff a rassuré les membres du Gouvernement que tout s'est fait pour que notre qualification puisse être assurée. C'est ainsi qu'il a lancé un appel à tous les Congolais pour que dimanche nous puissions être tous mobilisés pour soutenir notre équipe nationale pour ce match qualificatif des quarts de finale. Commencée à 13h15', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h01'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE Ministre de la Communication et Médias Porte-parole du Gouvernement



DENISE NYAKERU PLACE L'ÉDUCATION COMME LEVIER DU CHANGEMENT

En marge de la journée internationale de l'éducation célébrée le 24 janvier de chaque année, la Distinguée Première Dame de la République Démocratique du Congo, Denise Nyakeru Tshisekedi a réitéré son engagement pour une éducation inclusive et équitable de qualité dans un environnement adapté à ses besoins.



Cette 6ème édition de la journée internationale de l'éducation est placée sous le thème: "Apprendre pour une paix durable".

" Je crois fermement que l'éducation est l'investissement le plus important d'un État. Un véritable levier d'émancipation, un droit humain et une responsabilité collective ", a déclaré Madame Denise Nyakeru Tshisekedi.

Pour la Première Dame, la célébration de cette journée est l'occasion de rappeler le droit de chaque enfant à une éducation de qualité, dans un environnement adapté à ses besoins.

Cependant, elle précise que c'est le défi que sa Fondation tente de relever depuis cinq ans, à travers

son programme de bourses EXCELLENTIA, lequel permet aux meilleurs élèves des écoles du pays de poursuivre leurs études universitaires dans des conditions optimales.

EXCELLENTIA s'inscrit dans la vision des engagements pris par le Président de la République Félix Tshisekedi et participe également à l'atteinte progressive de l'objectif de développement durable n°4 qui veut "assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie".

La Première Dame est déterminée à encourager la jeunesse congolaise à faire mieux, " Demain appartient à ceux qui

s'y préparent dès aujourd'hui. Engageons-nous davantage en faveur de l'éducation de nos enfants sans exclusion ni discrimination ", a-t-elle ajouté.

Pour rappel, la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi, dans sa quête de promouvoir l'excellence en milieu scolaire, a lancé le programme "EXCELLENTIA ". Ledit programme vise à offrir des bourses aux étudiants éligibles pour les former dans plusieurs secteurs. Une initiative novatrice pour la création d'une nouvelle ère éducative pour le bien-être de la nation.

Sandra Mbombo

La semaine du Président de la République

Le Chef de l'État s'engage à répondre aux attentes de la population congolaise

Réélu avec une large majorité de voix pour un deuxième mandat de 5 ans, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a, dans son discours d'investiture, exprimé son engagement ferme à répondre aux attentes de la population congolaise qui lui a réitéré toute sa confiance. " Ce nouveau quinquennat aura pour objectif de créer plus d'emplois ", a dit notamment le Chef de l'État qui a pris l'option de résorber le chômage par la création de plusieurs emplois. Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a rappelé les engagements majeurs de sa deuxième mandature, à savoir : plus d'emplois, plus de pouvoir d'achat, plus de sécurité pour tous, une économie plus diversifiée et plus compétitive, plus d'accès aux services de base et des services publics plus efficaces." Il s'agit pour nous de transformer durant les 5 prochaines années les prouesses que nous avons réalisées et de parachever l'avènement d'un Congo plus uni, mieux sécurisé et plus prospère" a souligné le Chef de l'État.

Le Président de la République reçoit un Envoyé spécial de son homologue d'Afrique du sud

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu, au cours de la

semaine, à la cité de l'Union africaine, le ministre sud-africain Jeffe Radebe, porteur d'un message du président sud-africain Cyrille Ramaphosa à son homologue de la RDC. "Nous soutenons le gouvernement et le peuple congolais afin de ramener l'unité, la sécurité et la prospérité particulièrement dans l'Est de la RDC. Nous faisons partie de la SADC pour s'assurer du maintien de la paix et la stabilité dans la région ", a indiqué l'envoyé spécial du président sud-africain, au sortir de cette entrevue.

Le chef de l'État s'entretient avec les ambassadeurs congolais accrédités à l'étranger

Mettre les ambassadeurs, représentants de la République démocratique du Congo dans différents pays à travers le monde, dans des conditions optimales de travail afin de redorer l'image du pays, c'est une des préoccupations majeures du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le Chef de l'État a échangé sur le sujet, jeudi dernier à la cité de l'Union africaine avec les diplomates congolais en séjour à Kinshasa.

Le doyen et porte-parole des diplomates congolais, l'ambassadeur de la RDC en Chine, François Balumuene a souligné que le Président de la République a été très attentif aux doléances de ses interlocuteurs dont il a pris bonne note. Il a promis de répondre à toutes les préoccupations.

Pierre Kibambe Somwe

FATSHI: QUEL PROFIL DE MINISTRE POUR SON DEUXIÈME MANDAT ?

Plusieurs ministres en fonction ont été élus députés nationaux. Ils ont quitté le gouvernement pour rejoindre l'hémicycle de l'Assemblée nationale au Palais du Peuple. Cela conformément à la constitution. Jean-Pierre Bemba, Vice-premier ministre et ministre chargé de la Défense, assume l'intérim du Premier ministre, Sama Lukonde, démissionnaire et élu député national. Des membres du gouvernement dans le même cas, emboîtent le pas à ce dernier en rejoignant la chambre basse. Un nouveau gouvernement est attendu dans les prochaines semaines. Mais on est en droit de se poser la question, eu égard aux défis du pays et surtout au programme du second mandat du Président de la République Démocratique du Congo, quel genre de ministre lui faudra-t-il pour réaliser toutes ses promesses ? La question mérite d'être posée en se rappelant les propres paroles du Chef de l'État lors de son investiture, le 20 janvier dernier au stade des Martyrs : "nous ne commettrons plus les mêmes erreurs..." D'emblée, en général, les ministres du prochain gouvernement devront être patriotes, compétents, expérimentés, déterminés, intègres, justes et incorruptibles. Des personnes au CV sérieux. Ils doivent bannir le clientélisme, le népotisme, le tribalisme, le provincialisme, la vénalité, la partialité, la cupidité, l'enrichissement illicite, et toutes autres sortes d'antivaleurs. On attend que leur profil réponde au poste qui consiste à mettre en œuvre la politique sectorielle dont chaque ministre a la charge au sein du gouvernement. Cette politique sectorielle, pour réussir, a des exigences. Elle doit s'insérer dans la politique générale du gouvernement voire la booster. Chaque ministre a le devoir de composer un cabinet équilibré et homogène à plus d'un titre. Parmi les membres de celui-ci, il y a certains du cabinet précédent qu'il trouve et garde pour leur

compétence et leur expertise. Il y a ceux qu'il recrute dans l'administration de son ministère pour leur parcours et connaissance réelle et approfondie du secteur. Le ministre doit miser sur son administration pour exécuter sa politique sectorielle. Ce sont les agents et cadres de son ministère qui mettent souvent en pratique, en premier, sa politique et ses décisions. L'administration est la colonne vertébrale de l'État. Il y a ceux de son parti qui ne doivent pas être recrutés sur la base de leur militantisme. Le cabinet ne doit pas être un repère d'incompétents, de chômeurs de longue durée sans études ni diplômes, d'amis et de proches venus à la mangeoire. Les cabinets ne doivent pas être pris en otage par les partis politiques qui y imposent leurs militants en mal d'emplois et à la recherche de primes et avantages. Le fameux "Tango na biso ya kolia!" (Ndlr : C'est notre temps de manger). Ce qui veut dire que c'est leur moment pour s'enrichir. Il revient à ces futurs ministres de proscrire et bannir certaines idées et surtout langages très malsains comme "qu'est-ce que je gagne dans tout ça?, ... quelle est ma part?, etc. Le Président du Congo-Kinshasa a une formule qui doit faire réfléchir la classe politique : "le salut du peuple est la loi suprême". En effet, un homme d'État n'a pas de famille ni d'amis. Seul l'intérêt de l'État compte. Il nous faut des ministres, véritables "hommes d'État" pas seulement parce qu'ils en ont "l'habit", c'est-à-dire, le poste ou la fonction mais surtout "l'esprit" (la formation, l'éducation, le comportement, la posture, l'attitude, la vision et l'envergure). Le second mandat de FATSHI ne sera pas de tout repos et son équipe gouvernementale devra incarner et inculquer une nouvelle mentalité pour réaliser toutes les réformes qui feront décoller définitivement la RDC. À suivre

Mazé Mwakumanya



Ont contribué à l'élaboration de cette édition :

Érik Nyindu Kibambe

Directeur de la Cellule de Communication.

Giscard Kusema

Directeur-Adjoint.

Journalistes:

Christian Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzoyo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumania
Julie Tshienda
Guylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie-Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutila
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Kyungu

Designer:

Bibi Fatuma

Coordonnateur:

Bernard TSHISHIMBI

LPDA

CHEZ

VOUS



Copyright Cellule de Communication Présidentielle FEVRIER 2024-